

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
E5 CHOIX TECHNIQUES

Intitulé : Gestion des milieux naturels et de la faune

Durée : 150 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte **12** pages

SUJET

La berce du Caucase : une belle plante mais une sève brûlante

La berce du Caucase *Heracleum mantegazzianum*, introduite en métropole française pour orner les jardins, s'est fortement développée à partir des années 1960 dans les milieux humides et prairiaux abandonnés. Elle est devenue envahissante.

Cette plante présente un danger pour l'Homme et les animaux, en effet sa sève est toxique provoquant des brûlures de la peau.

Font-Romeu-Odeillo-Via, commune située dans la communauté de communes des Pyrénées Catalanes des Pyrénées Catalanes dans le département des Pyrénées - Orientales, a mis en place des actions pour contenir le développement de l'espèce et sensibiliser ses agents techniques et sa population.

Liste des documents

DOCUMENT 1 : La berce du Caucase, une plante dangereuse qu'il faut éradiquer

Ce document présente les actions de gestion de la berce du Caucase sur le territoire de Font-Romeu-Odeillo-Via

DOCUMENT 2 : Les Pyrénées Orientales, un territoire à découvrir

Ce document présente la situation géographique et le contexte territorial de la commune de Font-Romeu-Odeillo-Via et de la communauté de communes des Pyrénées Catalanes

DOCUMENT 3 : La berce du Caucase

Ce document présente les caractéristiques écologiques et réglementaires de la berce du Caucase

DOCUMENT 4 : Méthodes de gestion de la berce du Caucase

Ce document présente les moyens de lutte contre la propagation de la berce du Caucase

DOCUMENT 5 : Programme de sensibilisation et de communication

Ce document présente les actions de sensibilisation mises en œuvre par le Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes.

DOCUMENT 6 : Affiche de sensibilisation diffusée sur la commune de Font-Romeu-Odeillo-Via

Ce document présente les risques en cas de contact avec la berce du Caucase

Grille d'évaluation

Capacité C5 « Raisonner des choix de gestion des milieux naturels et de la faune »

Capacités intermédiaires	Critères d'évaluation	Consignes	Barème
C5.1 « Identifier les enjeux de gestion d'un site »	Repérage des éléments de contexte et des enjeux	1.1 1.2. 1.6	/3
	Repérage des fonctions à enjeu pour un site	1.4 1.5	/3
	Construction d'une démarche de problématisation	1.3 1.7 1.8 1.9 1.10	/8
C5.2 « Envisager des choix de gestion des milieux naturels et de la faune »	Précisions des éléments de contexte d'un cas choisi par le candidat.	2.1	/3
	Analyse de la pertinence des choix réalisés au regard du développement durable	2.2 2.3	/3

Traiter les consignes suivantes en vous aidant des différents documents et de vos connaissances.

**PARTIE 1 : Les enjeux de la gestion de la berce du Caucase sur le territoire de
Font-Romeu-Odeillo-Via**

- 1.1.** Présenter les deux repères historiques expliquant la prolifération de la berce du Caucase ?
- 1.2.** Justifier le classement de la berce du Caucase comme une Espèce Exotique Envahissante.
- 1.3.** Discuter de la possibilité, pour un habitant de Font-Romeu-Odeillo-Via, d'installer dans son jardin la berce du Caucase.
- 1.4.** Présenter deux enjeux environnementaux liés à la présence de la berce du Caucase sur la commune de Font-Romeu-Odeillo-Via.
- 1.5.** Présenter les enjeux socio-économiques liés à la présence de la berce du Caucase sur le site de l'accrobranche.
- 1.6.** Identifier le rôle des acteurs qui sont concernés par la gestion de la berce du Caucase sur le territoire de Font-Romeu-Odeillo-Via.
- 1.7.** Formuler une problématique de gestion de cette EEE sur le territoire de Font-Romeu-Odeillo-Via.
- 1.8.** Justifier en quoi le choix de la période d'intervention est un élément important de la lutte contre la berce du Caucase sur la commune de Font-Romeu-Odeillo-Via
- 1.9.** Proposer un outil de sensibilisation adapté aux touristes sur le territoire de Font-Romeu-Odeillo-Via.
- 1.10.** Présenter deux consignes prioritaires à donner aux participants d'un chantier participatif de lutte contre la berce du Caucase sur le territoire de Font-Romeu-Odeillo-Via.

PARTIE 2 : Les choix de gestion des EEE (Espèces Exotiques Envahissantes) à partir d'un cas particulier

2.1. Présenter, à l'aide d'un cas concret de votre choix, éventuellement en lien avec une expérience professionnelle vécue, une action visant à gérer une ou des Espèce(s) Exotique(s) Envahissante(s).

Indiquer notamment :

- Le contexte naturel et géographique, les acteurs, les aspects socio-économiques et réglementaires.
- Les enjeux et les objectifs de l'opération menée.

2.2. Préciser les choix de gestion mis en œuvre au regard du développement durable.

2.3. Discuter la pertinence de ces choix de gestion au regard du développement durable.

DOCUMENT 1

La berce du Caucase, une plante dangereuse qu'il faut éradiquer



Sur le site de l'Ermitage de Font- Romeu, en bordure de l'accrobranche, le chantier visant la berce du Caucase *Heracleum mantegazzianum* a démarré depuis quelques jours et pour une durée de deux semaines. « L'accrobranche évolue au-dessus du gros foyer de la Berce. Les pratiquants ont nécessité de connaître la dangerosité de cette plante » explique Simon Calvet Lopez, technicien de la communauté de communes Pyrénées Catalanes. « En 2022, nous avons fait une campagne de sensibilisation avec l'entreprise gestionnaire du site de l'accrobranche en présentant les risques liés à la dangerosité de l'espèce. De plus nous avons installé des affiches pour le grand public qui est enclin à toucher cette plante plutôt jolie. »

Un premier chantier s'est déroulé sur un secteur de 200 m² le long du Rec* de Ricaut jusqu'au passage busé au-dessus du centre de vacances Jean Moulin. L'opération s'est ici focalisée sur un arrachage racinaire.

Ensuite, c'est sur le cours d'eau le Rec de las Canaletas que l'entreprise interviendra. « Il est très important d'éradiquer cette plante qui est compétitrice. Elle pousse au détriment de plantes locales qui notamment fixent les berges. Là, en leur absence, elles s'érodent ». Les travaux sont exécutés par l'entreprise Génie Ecologie Occitanie, coordonnée par la communauté de communes Pyrénées Catalanes avec la présence du technicien sur le terrain. « Le financement de l'opération est assuré par la communauté de communes Pyrénées Catalanes et par le subventionnement à 80 % de l'Etat, via le Fonds vert. »

Parallèlement à cette intervention, un chantier participatif communal sera organisé par la commune de Font-Romeu-Odeillo-Via.

Le but recherché est donc d'arracher les racines mais également d'enlever toutes les fleurs séchées de 2022 et 2021 en vérifiant qu'il ne reste plus de graines. Tout est mis dans des sacs qui sont ensuite envoyés dans des centres de valorisation.

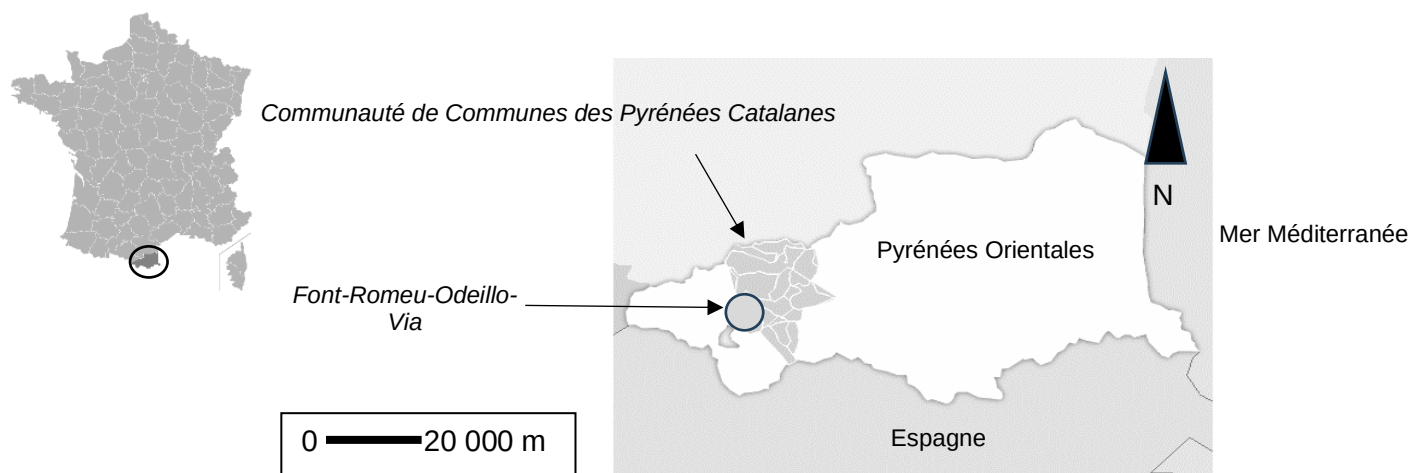
Le volet sensibilisation et communication autour de la dangerosité de la berce du Caucase est piloté par le Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes.

* *Ruisseau en langue catalane*

Source : L'Indépendant, 11 mai 2023, Document modifié pour les besoins de l'épreuve

DOCUMENT 2

Les Pyrénées Orientales, un territoire à découvrir



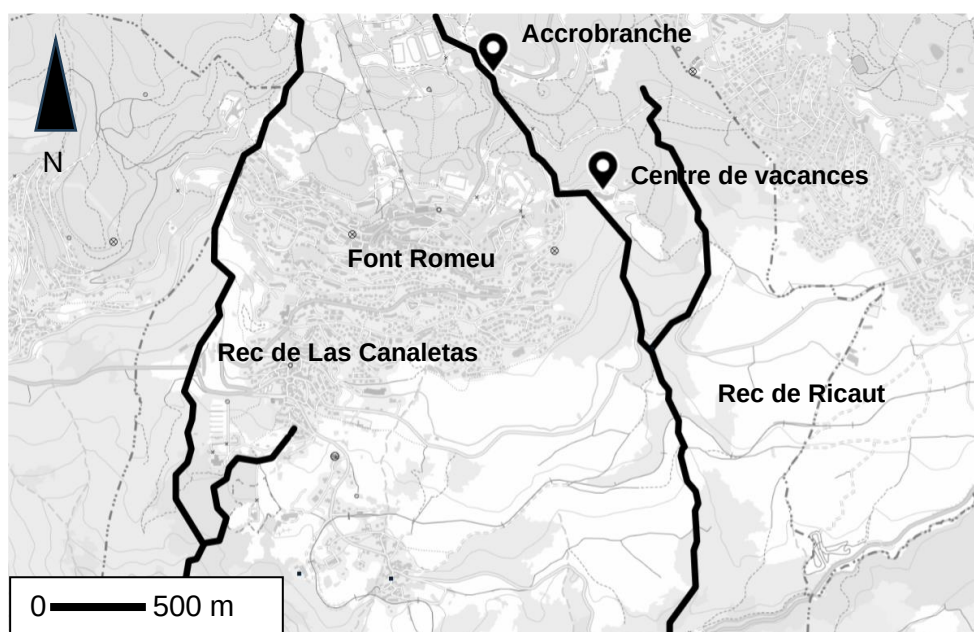
Source : Geoportail Document créé pour les besoins de l'épreuve

Située au cœur du département des Pyrénées Orientales et du Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes, à la frontière de l'Espagne, la communauté de communes des Pyrénées Catalanes comporte 19 communes parmi lesquelles Font-Romeu-Odeillo-Via.

C'est un territoire montagnard marqué par une forte activité touristique.

L'économie des sports d'hiver représente ainsi la première ressource économique du territoire, entraînant un pic de population de 70.000 habitants en haute saison (contre 6 000 habitants permanents).

Font-Romeu-Odeillo-Via, principale commune du territoire, concentre les principales infrastructures touristiques. Elle se situe entre deux cours d'eau affluents de l'Anguste, le Rec de Ricaut et le Rec de lac Canaletas.



Source : <http://www.geoportail.fr> – Document créé pour les besoins de l'épreuve

DOCUMENT 3

La berce du Caucase

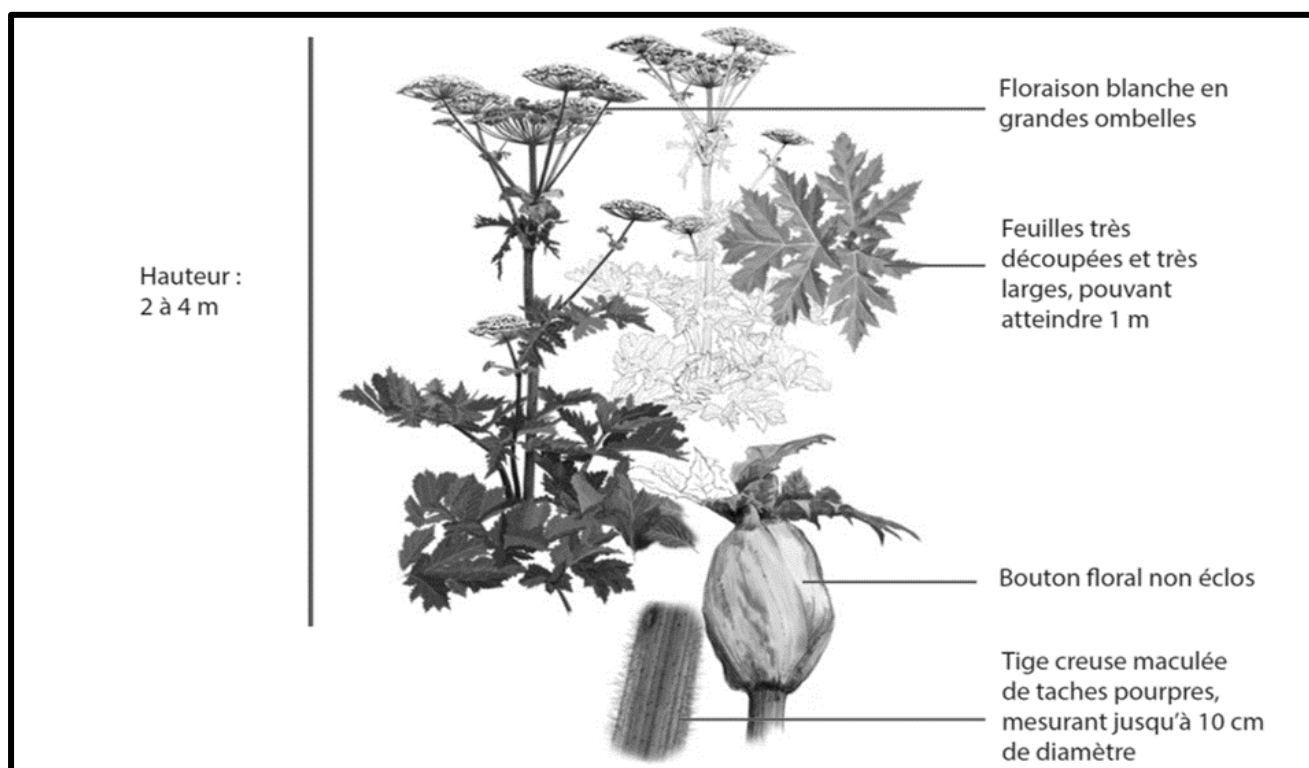
Présentation

La berce du Caucase* est une herbacée annuelle de très grande taille, appartenant à la famille des Apiacées. Elle a été introduite en France en tant que plante ornementale à partir du XIX^{ème} siècle. Elle affectionne les milieux humides comme les prairies alluviales ou les berges. Elle se développe également en bord de route, dans des terrains abandonnés... Elle est capable de produire plus de 20 000 graines par plant qui seront disséminées par le vent de fin août à octobre.

La berce du Caucase est considérée comme une espèce invasive, elle se propage très rapidement dans le milieu avec des conséquences importantes pour l'environnement comme pour la santé.

* *Caucase : région à la frontière de l'Asie et de l'Europe.*

Reconnaissance de la berce du Caucase *Heracleum mantegazzianum*



- Très grande taille : de 2 à 4 mètres de haut
- Feuilles composées, profondément découpées : pouvant atteindre 1 mètre de long pour 50 cm de large.
- Ombelles : jusqu'à plus de 50 cm de diamètre, composées de petites fleurs blanches.
- Tige robuste, creuse, cannelée : souvent tachetée de pourpre et couverte de poils blancs.

DOCUMENT 3 (suite et fin)

Ne pas confondre avec la berce des Pyrénées *Heracleum pyrenaicum* Lam

- Moins grande (maximum 1,5 mètre).
- Tige épaisse non tachetée.
- Feuilles moins découpées.

Réglementation

La réglementation concernant la berce du Caucase relève du niveau européen. Le règlement européen n°1143/2014 relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces invasives précise que la berce du Caucase est interdite d'importation, de transport, de commercialisation, de culture, d'introduction dans l'environnement. Les États membres de l'Union Européenne se doivent de mettre en place des actions de prévention et de sensibilisation.

Par ailleurs, l'article L.411-6 du code de l'environnement interdit d'introduire la berce du Caucase sur l'ensemble du territoire, mais aussi tous les usages associés : transit, détention, transport, colportage, utilisation, échange, mise en vente, vente et achat.

D'après FREDON Bretagne, la berce du Caucase – *Heracleum mantegazzianum* – Reconnaître et surveiller les plantes invasives en Bretagne n°2.

DOCUMENT 4

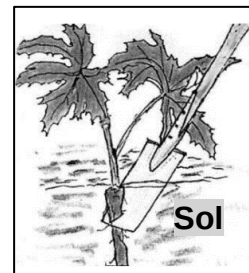
Méthode de gestion de la berce du Caucase

La méthode la plus efficace contre la berce du Caucase est la coupe sous le collet :

Il faut effectuer une coupe oblique de la racine juste sous le collet entre 10 et 20 cm de profondeur à l'aide d'une houe ou d'une bêche.

L'intervention peut se faire à deux périodes :

- Pendant la période de croissance, un premier passage est effectué quand les plants sont encore petits (avril-mai). Un second passage devra être fait en juin-juillet afin de repérer les éventuelles repousses qui seraient passées inaperçues.
- En début de floraison (juin-juillet), les ombelles doivent être coupées et mises dans des sacs plastiques pour éviter la production de graines.



Cette méthode sélective ne permet évidemment pas de gérer de très grandes populations (de plus de 200 individus).

Lorsque la surface envahie est importante, il est possible de gérer la berce du Caucase en la fauchant. La plante repoussant assez rapidement, il est nécessaire d'effectuer 2-3 fauches pendant la période de croissance pour l'empêcher de produire des graines.

Avant toute action, il est nécessaire de se munir de moyens de protection contre la sève de la berce du Caucase. Pour cela, il est conseillé de porter des vêtements couvrant la peau (combinaison ou vêtements imperméables, lunettes ou visière, gants). Après intervention, il est indispensable de bien nettoyer les outils et les vêtements en gardant les gants pour éliminer toutes traces de sève.

La gestion de la berce du Caucase peut également être réalisée par le pâturage (bovin, ovin ou caprin). Effectué dès le début de saison, le pâturage permet d'éviter la mise en fleurs de la plante et s'est révélé efficace pour la lutte contre l'envahissement des prairies. Il est recommandé d'utiliser des races à la peau sombre et au poil dense pour réduire les risques de brûlures.

Il est enfin possible de lutter contre la propagation de la berce du Caucase en maintenant un couvert végétal naturel dense dans le but de diminuer la surface de sol nu propice à l'installation de la plante. Si le sol est à nu, il est possible de favoriser un couvert végétal en semant des mélanges de Poacées.

Source : D'après FREDON Bretagne, la berce du Caucase – *Heracleum mantegazzianum* –
Reconnaître et surveiller les plantes invasives en Bretagne n°2.

DOCUMENT 5

Programme de sensibilisation et de communication

L'étude sur la berce du Caucase menée au sein du Parc Naturel Régional (PNR) des Pyrénées Catalanes, pilote du volet sensibilisation sur les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE), a révélé que les différents partenaires souhaitent une communication sur la thématique des espèces invasives.

En effet, le niveau d'information à véhiculer n'est pas le même en fonction des différents publics (grand public, riverains de bord de cours d'eau, prestataires réalisant l'entretien de ripisylves...).

Le PNR propose les outils suivants dans la lutte contre les plantes invasives.

Supports de communication

À l'échelle du PNR, des affiches construites en collaboration avec les collectivités locales présentent les espèces invasives afin de sensibiliser un large public à ces espèces présentes sur le territoire.

Ces supports sont destinés au grand public. Ils sont également distribués lors de manifestations en lien avec l'environnement ou de campagnes de sensibilisation réalisées auprès des habitants de bord de rivière.

Réunions de formation

Les prestataires chargés de l'entretien de ripisylve dans le cadre de leurs activités régulières ainsi que les structures réalisant les actions d'éradication prévues par un plan de gestion, sont formées avant de réaliser les interventions. L'objectif de cette formation en salle puis sur le terrain est de :

- présenter les enjeux et lorsque les données sont disponibles les zones à traiter,
- reconnaître la ou les espèces qu'ils auront à gérer,
- maîtriser les techniques de lutte à employer,
- respecter les mesures de sécurité.

Chantier participatif communal

Le PNR propose aux communes candidates des chantiers participatifs à destination des habitants, sur la thématique des espèces exotiques envahissantes.

Source : La berce du Caucase dans les Pyrénées Orientales, Lucie Caillet,
Mémoire de fin d'étude.

DOCUMENT 6

Affiche de sensibilisation diffusée sur la commune de Font-Romeu-Odeillo-Via

Afin de sensibiliser le public, la communauté de communes des Pyrénées Catalanes a créé des affiches d'informations que les services techniques de la mairie installent sur le site de l'accrobranche, sur le centre de vacances, et sur le reste de la commune.

ATTENTION !

La Berce du Caucase

NE ME TOUCHEZ PAS !

Risques d'inflammations et de brûlure de la peau jusqu'au second degré au contact du soleil liées à des substances photosensibilisantes présentes dans la sève.



Centre de ressources espèces exotiques envahissantes


Giant Hogweed
Don't touch me !
I'm toxic


La pampa del Caucas
No em toqui !
Sóc tòxic



Brûlure causée par la sève de la berce du Caucase

Gestes à réaliser en cas de contact avec la plante :

- Rincer abondamment à l'eau
- Traiter comme une brûlure
- Ne pas exposer au soleil et rayons UV la zone touchée pendant au moins 48h

FONT-ROMEU
changez d'altitude !

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Pyrénées
Catalanes**

ATTENTION !

Visuel réalisé par le CDC Pyrénées Catalanes

Source : Affiche réalisée par la communauté de communes des Pyrénées Catalanes

Document modifié pour les besoins de l'épreuve